

## Acquérir les connaissances de bases sur la santé et les consignes de prévention des contaminations (décret n° 2021-1131 du 30 août 2021)



**DOMAINE :** Petite enfance

**NATURE DE L'ACTION :** Action de formation concourant à l'adaptation et au développement des compétences professionnelles conformément à l'article L6313-3 du code du travail. Donne lieu à la remise d'un certificat de réalisation

**Référence :** FORM5\_PE03

**PUBLICS :** Professionnel (le) de la petite enfance ou en cours de formation

**PRÉREQUIS :** Etre en situation de s'occuper de jeunes enfants (0 à 3 ans)

**JOURS/HEURES :** 2 jours – 14 heures

**MODALITÉS :** Présentiel – Journée ou demies-journées pour répondre aux contraintes d'organisation

**TARIFS (net de taxes) :** cf site internet

**Formation finançable par les OPCO - FAF**  
Exonération de TVA au titre de l'article 464-4-4° du CGI

**NBRE DE STAGIAIRES :** 8 à 12 personnes

**DATES :** Sur demande

**LIEU :** Hérault - Gard

**ADMISSION :** Pour toutes les formations, une étude des besoins est adressée (par mail) permettant au client d'exposer sa problématique, ses besoins et ses objectifs professionnels. Selon les formations, un entretien avec un membre de l'équipe peut être requis.

**ACCESSIBILITÉ :** Pour toute demande d'adaptation matériel et/ou pédagogique de la formation, merci de contacter notre référent pédagogique ou handicap (cf ci-dessous). Selon la nature de la demande, nous pouvons vous orienter vers nos partenaires spécialisés.



**DÉLAIS D'ACCÈS :** Variable en fonction du planning de nos formations et minimum 8 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Le délai peut aller jusqu'à 1 mois en fonction du financeur. Pensez à vous rapprocher de votre OPCO ou FAF

**RENSEIGNEMENTS :**  
[contact@artmonie-impuls.com](mailto:contact@artmonie-impuls.com)

## OBJECTIF PEDAGOGIQUE VISÉ :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d'apporter les soins de base à l'enfant en toute sécurité. D'accompagner un enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique.

## COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ACQUISES :

- Acquérir les connaissances de bases sur la santé du jeune enfant, ainsi que les consignes d'hygiène générales et renforcées pour la prévention des contaminations.
- Savoir prodiguer les soins à un enfant malade ou accidenté.
- Être capable de rédiger des protocoles en lien avec la santé et l'inclusion du jeune enfant.
- Être capable de définir le cadre de son intervention auprès d'un enfant malade ou accidenté.
- Être capable d'accompagner un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique.

## OUTILS & MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Support pédagogique, paper board, ordinateur, mise en pratique

## METHODES PEDAGOGIQUES

Une ingénierie de l'apprentissage et une pédagogie active qui utilisent méthodes d'apprentissage que sont le behavioriste (apprentissage par la répétition, l'ancrage des connaissances), le cognitivisme (organisation et traitement des connaissances), le constructivisme (mise en situation) et le socio constructivisme (collaboratif) et le connectivisme (capacité d'organiser l'information) avec une pédagogie inversée.

Nombreux exercices pratiques – Temps d'échanges entre la formatrice et les stagiaires

## EQUIPE

### Responsable pédagogique, qualité et handicap

- Carole SOMMER
- 06 30 07 91 71
- [carole@artmonie-impuls.com](mailto:carole@artmonie-impuls.com)

### Comptabilité :

- Justine MEHL : 06 76 48 58 48

### Administratif : [contact@artmonie-impuls.com](mailto:contact@artmonie-impuls.com)

### Formatrice :

**Sophie BOURGEOIS** : Infirmière DE depuis 2000, elle œuvre dans le domaine de la petite enfance et intervient auprès des professionnels pour développer leurs compétences en termes d'accompagnement des jeunes enfants.

Mise en place d'un accueil individualisé en EAJE. (La Pléiade des Educateurs)

Aujourd'hui directrice de 2 micro-crèches, elle développe régulièrement ses compétences en suivant des formations :

- Formation sur l'accueil des enfants porteurs de handicaps (RAPEH 30 - 2020).
- Formation à la motricité libre dans le jeu chez le jeune enfant. (AMS Grand Sud - 2019)
- Formation à la fonction de tutrice. (MFR Gallargues-le-Montueux - 2017)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**Avant la formation** : Etude des besoins, validation des pré-requis et positionnement.

**En fin de formation** : Evaluation sous forme de QCM permettant d'acter la compréhension et l'assimilation des compétences transmises pendant la formation. Un taux de réussite de 70% est attendu pour valider intégralement la formation

**Post formation** : Enquête à froid permettant d'avoir un suivi du stagiaire.

**Formation qualifiante** : Un certificat de réalisation est remis après validation de la formation. Y sont mentionnés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation et le résultat obtenu validant en tout ou partie les acquis.

---

## PROGRAMME

---

### MODULE 1 : ACQUERIR LES CONNAISSANCES DE BASE DE LA SANTE DE L'ENFANT – CONNAITRE LES CONSIGNES D'HYGIÈNE – RENFORCER LA PREVENTION DE LA CONTAMINATION

- Connaître les principales maladies infantiles
- Connaître les signes d'une dégradation de l'état de santé de l'enfant
- Comment prendre soin d'un enfant malade ? Comment prendre soin d'un enfant accidenté ?
- Être capable de définir le cadre de son intervention après d'un enfant malade ou accidenté : exposé des décrets qui régissent les professions en EAJE et échanges d'expériences.
- Connaître le contenu d'une pharmacie en EAJE.
- Être capable de reconnaître et mettre en place un signalement en cas de suspicion de maltraitance

*Pratique : Cours en support papier, exposé théorique, vidéo. Echanges : lien avec les situations vécues sur son lieu de travail. **Quizz d'évaluation des connaissances module 1.***

### MODULE 2 : SAVOIR REDIGER DES PROTOCOLES EN LIEN AVEC LA SANTE ET L'INCLUSION

- Savoir rédiger un protocole de conduites à tenir dans les situations d'urgences
- Savoir rédiger un protocole détaillant les mesures préventives d'hygiène générale et les mesures d'hygiène renforcées à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie
- Savoir rédiger un protocole détaillant les modalités de délivrance de soins spécifiques, occasionnels ou réguliers, le cas échéant avec le concours de professionnels médicaux ou paramédicaux extérieurs à la structure
- Savoir rédiger un protocole détaillant les conduites à tenir et les mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance ou de situation présentant un danger pour l'enfant
- Savoir rédiger un protocole détaillant les mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de son espace extérieur privatif.

*Pratique : Exercices pratiques sur supports vidéos, jeux de rôles. Rédaction de plusieurs grilles à titre d'exemples - **Quizz d'évaluation Module 2.***

### MODULE 3 : ACCOMPAGNER UN ENFANT PORTEUR D'UN HANDICAP OU ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

- Connaître les différentes maladies chroniques chez le jeune enfant et leurs symptômes
- Reconnaître les signes de handicap chez le jeune enfant : quels sont les signes d'appel ?
- Mettre en place un accompagnement adapté aux familles.
- Qu'est-ce qu'un PAI : utilité et utilisation : Mettre en place un réseau de partenaires autour de l'enfant accueilli

**Evaluation de fin de formation sous forme de QCM validant l'ensemble des connaissances et compétences acquises au cours de la formation (Un taux de 70% de réussite est attendu pour valider la formation) – Enquête de satisfaction**



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En vous inscrivant à la formation, vous acceptez les CGV de ART'MONIE IMPULS et son règlement intérieur (<https://artmonie-impuls.com>). A votre inscription, diverses informations sont conservées pour traiter votre dossier et justifier de l'action de formation.

Les formations de ART'MONIE IMPULS sont des formations protégées par les droits de propriété intellectuelle. Vous reconnaissez que le contenu de cette formation est protégé par des droits de propriété intellectuelle. Il vous est interdit de modifier, publier, transmettre, enseigner, distribuer, représenter, transférer ou vendre, créer des versions dérivées ou exploiter de quelque façon que ce soit une quelconque partie du contenu de cette formation, en tout ou en partie.

Le fait de disposer de support de formation et autres outils pédagogiques ne vous donne aucun droit de propriété sur ce contenu. Il vous est strictement interdit de modifier le contenu ou de l'utiliser à d'autres fins, notamment sous forme imprimée.

En cas de découverte de formation pluripersonnelle, d'utilisation d contenu, sans autorisation préalable écrite, les sanctions des CGV seront appliquées sans sommation.